

AVIS N° 14

"L'ALIMENTATION DES PLUS DEMUNIS"

17 FEVRIER 1994

Au cours de sa séance du 17 février 1994, le CNA a accueilli Mme VEIL, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville.

Après avoir entendu successivement :

- M. DANDREL, Président de la Fédération Française des Banques Alimentaires
- Mme SERGE, Chef du Service Femmes Familles au Secours Catholique
- M. DUJARDIN, Secrétaire National du Secours Populaire
- M. KLERE (ANIA) et M. CANTAU (AFCOFEL)
- le Professeur LACRONIQUE, Directeur du Comité Français d'Éducation pour la Santé

et pris connaissance des études réalisées par les Ministères concernés :

I - Le CNA constate

Les problèmes posés en France par l'alimentation des populations défavorisées, sont extrêmement complexes.

A la base, il y a une cause commune et combien angoissante: avec de très faibles revenus ou pas de revenus du tout, on souffre de la malnutrition. La solution de ce problème capital n'est pas de la compétence du CNA, elle concerne la nation toute entière.

Le CNA doit, par contre, se préoccuper des moyens mis en oeuvre pour assurer à ces populations un apport alimentaire suffisant et équilibré.

Il faut d'abord résoudre un problème quantitatif : fournir annuellement plus d'une centaine de millions de rations alimentaires gratuitement ou à très bas prix.

Cette approche quantitative ne doit pas masquer la complexité des problèmes qualitatifs rencontrés par les associations sur le terrain et qui tient à de nombreux facteurs : faiblesse du revenu , précarité du logement, solitude ou familles unies ou désunies, désinsertion sociale, perte des acquis culturels, ou maintien d'habitudes de vie inappropriées dans nos sociétés.

Les associations constatent que la demande alimentaire est souvent l'occasion de confier et de partager des soucis et des problèmes tout autres, qu'il faut savoir écouter, essayer de résoudre.... tout en ayant conscience que tout n'est pas toujours possible.

Le CNA constate que l'engagement des bénévoles à l'intérieur des associations fait naître de multiples initiatives locales et que la diversité des actions est sans doute la meilleure réponse à la complexité des problèmes.

Le CNA constate que ces actions : collecte et distribution, de produits alimentaires et de repas, prise en charge des problèmes socio-culturels, reposent avant tout sur l'engagement des bénévoles et sur les multiples initiatives locales des associations. Leur mise en oeuvre exige d'importants moyens de fonctionnement dont la collectivité mesure mal l'ampleur.

Le CNA s'est naturellement préoccupé de connaître les déséquilibres nutritionnels qui ne peuvent manquer de se manifester dans de telles conditions.

Bien que ce travail soit particulièrement difficile, des enquêtes ponctuelles permettent d'avoir quelques informations.

Il faut d'abord distinguer les personnes avec ou sans domicile.

Parmi les personnes **sans domicile** on peut distinguer:

- Le clochard installé depuis longtemps dans cette situation, qui connaît assez bien les institutions pour trouver de quoi se nourrir mais qui par ailleurs est souvent réfractaire à ces mêmes institutions. Ses carences nutritionnelles sont le résultat d'apports insuffisants mais aussi d'abus de boissons alcoolisées.
- le chômeur (jeune ou moins jeune) en rupture de famille ou de milieu qui erre dans nos grandes villes, qui ne sait pas ou sait mal trouver des secours auprès des diverses institutions et chez lequel on rencontre des déséquilibres nutritionnels.
- Le drogué qui combine malheureusement tous les déséquilibres.

Parmi les personnes **ayant un domicile**, il faut encore tenir compte de la même diversité : personnes seules, familles plus ou moins désunies, RMIstes ou non, bien souvent mal logées, et entourées d'enfants.

Bien qu'il soit impossible dans cette diversité de décrire un désordre nutritionnel type, les associations qui s'occupent de ces groupes en difficulté notent plusieurs points communs :

- l'absence des produits frais et notamment des fruits et des légumes, le riz et les pâtes étant la base des repas ;
- le manque de préparation culinaire dû, soit à l'insuffisance d'équipement du logement, soit à la perte des connaissances élémentaires de la cuisine, soit à l'absence de connaissances de base en ce qui concerne les achats ou le choix des produits ;
- l'absence de gestion raisonnée des maigres ressources de la personne, du couple ou de la famille. On dépense en quelques jours la petite allocation, quand elle arrive, (et pas forcément pour les produits alimentaires les plus utiles), et le reste du temps, on vit de ce que l'on peut recevoir. Ce désordre est d'autant plus important que les enfants, pour une raison ou une autre, ne profitent pas des facilités que leur offrent les cantines scolaires, avec l'aide des collectivités locales, pour avoir au moins un repas de midi bien équilibré.

II - Le CNA est d'avis

Concernant la collecte et la distribution des denrées alimentaires dans les situations d'urgence :

Le CNA constate avec regret l'existence de grandes quantités de surplus agricoles invendues, inutilisées puis détruites, alors que le nombre des personnes dans le besoin, dont il faut assurer la subsistance, est en augmentation croissante.

Le CNA, remarque, par ailleurs, que des situations excédentaires se rencontrent également dans le secteur des produits alimentaires transformés, avec destruction de volumes importants qui devraient pouvoir être écoulés auprès des plus démunis.

Ce paradoxe entre l'abondance qui aboutit à la destruction, et la misère d'une frange de population privée de tout, n'est pas inéluctable : depuis 1984, il existe une Banque Alimentaire française, créée à l'initiative de l'Armée de Salut des Communautés Emmaüs et du Secours Catholique. Celle-ci a recueilli en 1993, 30 000 tonnes de denrées remises ensuite à 3 000 associations, lesquelles ont pu ainsi distribuer plus de 60 millions de repas ou de colis.

D'autres associations humanitaires, telles que les Restaurants du Coeur ou le Secours Populaire participent également à cette action de lutte contre la faim en France.

Les sources d'approvisionnement de ces organismes (dans l'ordre décroissant des tonnages) sont :

- les entreprises agro-alimentaires et la distribution
- les produits d'intervention de la CEE et les retraits de fruits et légumes
- la collecte auprès des particuliers

Ces faits étant constatés, le CNA s'associe aux demandes pressantes des associations sur les points suivants :

Obtenir de l'Union Européenne :

- une augmentation régulière des quantités d'excédents agricoles mises à la disposition des associations pour répondre à la croissance prévisible des besoins. (La contribution financière octroyée pour cette mesure a été portée pour 1994 à 175 millions d'Ecus, après avoir été plafonnée à 150 millions d'Ecus pendant quatre ans).
- une modification du règlement communautaire pour exonérer les dons de lait du prélèvement supplémentaire dont le coût est prohibitif.

Obtenir des entreprises et des distributeurs d'augmenter leurs dons en particulier :

- d'aliments pour bébé
 - d'huile
 - de conserves de poisson
 - de sucre
 - de café
 - de chocolat
- dont les associations manquent particulièrement.

Demander aux producteurs de fruits et légumes de mieux s'organiser afin de favoriser les distributions gratuites de fruits et légumes retirés du marché, plutôt que de les détruire.

Demander de la même manière aux entreprises d'éviter toute destruction de produits, encore consommables, retirés du marché pour cause de mévente ou d'anomalie d'étiquetage.

Demander aux services administratifs compétents d'assister, notamment au plan local, les associations caritatives, en les informant sur la signification des différentes dates apposées sur les produits alimentaires, afin que les denrées consommables sans risque sanitaire puissent être distribuées.

Concernant la démarche des associations face aux problèmes socio-culturels et à l'accompagnement des personnes qu'elles rencontrent.

Constatant qu'une action à long terme ne peut reposer uniquement sur la distribution d'aliments prêts à être consommés (qui n'est qu'une solution d'urgence) les associations essayent d'apprendre, ou de réapprendre, aux adolescents, aux femmes adultes, et parfois aux enfants, à choisir convenablement leurs aliments (acheter à bon escient et à prix raisonnable) et à les cuisiner agréablement .

Pour répondre à cet objectif, pour le long terme, les associations ont besoin d'être soutenues : par une incitation au bénévolat sans lequel elles ne peuvent être efficaces.

Par une aide de l'Etat et des collectivités territoriales, pour l'équipement des divers lieux de rencontre et de partage alimentaire qu'elles animent (groupement d'achat d'alimentation familiale, atelier cuisine, repas partagé, initiation à la vie quotidienne dans des groupes d'adolescents).

Par un accroissement du nombre de Conseillères en Economie Sociale et Familiale, employées dans des structures stables et coordonnées.

Par la réalisation, de fiches didactiques pour la formation des bénévoles, afin de leur permettre de résoudre les problèmes de base, de nutrition et d'alimentation qu'ils rencontrent quotidiennement.

Ces fiches simplifiées pourraient être réalisées par le CFES, à partir de son document. "Alimentation et Petit Budget". Ce guide, prévu pour les personnels relais, n'est pas utilisable en l'état par les bénévoles qui pourtant sont à la recherche de conseils éclairés.

Un co-financement Etat/Entreprises/Associations permettrait une avancée de ces projets.

Recherche de solutions aux problèmes logistiques rencontrés par les associations :

Dans le cadre de l'aide alimentaire aux personnes défavorisées, les actions de soutien se basent généralement sur la mise à disposition de moyens matériels et humains : camions, personnel d'accompagnement...

Personne n'imagine les problèmes ainsi posés quotidiennement aux Banques Alimentaires, au Secours Populaire, aux Restaurants du Coeur, etc...

Bien plus, lorsque l'UE autorise une mise à disposition de viande, ce sont des quartiers entiers (généralement des parties avant) que ces associations ont la charge de transporter, découper et transformer avant de les répartir entre leurs comités locaux sans avoir d'argent pour le faire.

Les problèmes se posent avec encore plus d'acuité pour les fruits et légumes de retrait.

Il s'agit en effet de produits périssables mis à disposition à un moment précis (souvent l'été alors que les points de distribution gratuite sont en nombre réduit) dans les zones de production parfois très éloignées des zones où les besoins sont les plus pressants.

Ces produits doivent être emballés, transportés, distribués très rapidement.

La transformation des fruits (compotes, fruits au sirop confitures) permettrait de les utiliser à condition de pouvoir être financée.

Il apparaît que la subvention accordée par l'UE pour supporter ces coûts est très inférieure à leur coût réel. Bien qu'un certain nombre de problèmes soient résolus avec les coopératives de production, certains transformateurs, certains distributeurs, ces pratiques ont parfois pour conséquence de laisser une partie des produits aux transformateurs en paiement de leur prestation.

Il est urgent que les ministères et les organismes concernés engagent une réflexion sur l'amélioration de ces mécanismes et de leur financement, afin de permettre une meilleure redistribution des produits retirés.

Le CNA approuve la décision de Mme VEIL, Ministre d'Etat de créer un groupe de travail comprenant les administrations concernées, la fédération française des banques alimentaires, et les associations.

Ce groupe étudiera l'ampleur et la diversité des problèmes posés et les diverses solutions qui pourraient y être apportées en collaboration avec les entreprises de manutention, de transformation, d'entreposage...